



Ref : CFVU2020/20-0502

CFVU DU 14 MAI 2020

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 FÉVRIER 2020.

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 14 mai 2020 réunie sous la présidence Madame Hélène VELASCO-GRACIET,**

*Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,
Vu le décret n° 2020-344 du 27 mars 2020 complétant le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire,
Vu l'arrêté du 3 août 1994 relatif au diplôme d'accès aux études universitaires,
Vu l'ordonnance n°2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

- **APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) LE PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 FÉVRIER 2020.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 14/05/2020.*

Nombre de membres présents	28
Nombre de membres représentés	4
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	32
Nombre de votes pour	32
Nombre de votes contre	0

L'administratrice provisoire de
l'Université Bordeaux Montaigne,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Annexe : CFVU 2020/20-0502